

Loi

Générale

colonial

Loi n° 362 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances.

n° 362

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 547 du 30/06/1942

Date de publication
19 juin 1942

Date du numéro
30 juin 1942

INTRODUCTION

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PROMULGUE LA LOI DONT LA TENEUR SUIT :

TEXTE INTÉGRAL

Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 3 février 1942, autorisant l'Etat, les départements, les communes, les offices, établissements publics et colonies à faire appel au concours d'anciens fonctionnaires civils ou militaires titulaires de pensions